



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1977-1978

15 MARS 1978

PROPOSITION DE DECRET

VISANT A ELARGIR LA FORMATION
UNIVERSITAIRE A CERTAINES EXIGENCES
ET DONNEES SOCIALES ET ECONOMIQUES
DEPOSEE PAR M. Ch. van de PUT

DEVELOPPEMENTS

La formation des universitaires francophones est notamment caractérisée par un manque de formation économique et sociale générale dont les futurs cadres ont cependant un besoin évident, ainsi que par un manque d'information à propos du marché du travail.

A cet égard, nous proposons l'insertion dans les programmes des cours des différentes facultés universitaires et au niveau de la licence (2e cycle), d'un cours, devant être suivi pendant deux années académiques, qui s'intitulerait « Cours de formation économique et sociale et d'ouverture au marché du travail ».

Le contenu de ces cours devrait en outre être établi en collaboration entre les autorités académiques et les partenaires sociaux afin qu'il corresponde effectivement aux exigences de la connaissance scientifique en matière économique et sociale.

Ces cours devront notamment mais obligatoirement porter sur une initiation aux mécanismes de la concertation économique et sociale au plan de l'entreprise, au plan sectoriel, au plan régional et au plan national interprofessionnel, ainsi qu'aux données les plus récentes du marché du travail.

Ch. van de PUT.

PROPOSITION DE DECRET

VISANT A ELARGIR LA FORMATION
UNIVERSITAIRE A CERTAINES EXIGENCES
ET DONNEES SOCIALES ET ECONOMIQUES

ARTICLE UNIQUE

Après consultation de la Commission permanente des grades académiques et des programmes des examens universitaires, visée par les lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires coordonnées le 31 décembre 1949, et après consultation des recteurs des universités francophones de Belgique et des partenaires sociaux, il est institué un cours intitulé « Cours de formation économique et sociale et d'ouverture au marché du travail » dans les études menant à tout grade correspondant au 2e cycle.

Ch. van de PUT.